



6^{ES} ASSISES FRANÇAISES DE SEXOLOGIE ET DE SANTÉ SEXUELLE

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES : PRISE EN CHARGE PAR LE SEXOLOGUE

Béatrice CUZIN & Pierre FOLDES

Urologues

Commissions Violences & Ethique et Violences Sexuelles

Mails : cuzin.beatrice@gmail.com

pfoldes@club-internet.fr

Les violences à l'égard des femmes restent entretenues par un système de discrimination qui conforte les femmes dans une position subalterne. Cette formation s'inscrit dans le cadre du 3^e plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes 2011-2013 et particulièrement les axes de :

- renforcement de la formation des professionnels concernés,
- mobilisation les professionnels de sante sur un meilleur repérage et traitement des violences,
- facilitation de l'accueil et la prise en charge des femmes victimes de violences.

L'objet de cette formation sera triple : attirer l'attention des praticiens sur l'existence de ces violences, afin qu'elles soient diagnostiquées, puis savoir en parler, enfin les prendre en charge de manière adaptée dans le domaine de la sexualité, en sachant les référer dans le cadre d'un réseau identifié. Les textes de recommandations de bonne pratiques de l'HAS feront partie des supports.

A l'issue de cet atelier la participant pourra :

- connaître l'épidémiologie des violences : statistiques, circonstances, afin d'intégrer cette pathologie dans sa pratique en reconnaissant les plaintes ou symptômes et en pensant à poser la question aux patientes,
- connaître les conséquences sur la sexualité des violences faites aux femmes et leur prises en charge,
- aborder le diagnostic des violences, aborder la sexualité, aborder les possibilités thérapeutiques en sachant résoudre les difficultés rencontrées dans l'abord de cette question avec une patiente,
- aborder une patiente ayant subi une agression sexuelle consultant pour troubles de la sexualité, en listant les éléments de souffrances, proposant un projet thérapeutique et rédigeant un certificat, en sachant utiliser les réseaux spécifiques de prise en charge,
- aborder une patiente atteinte de blessures génitales consultant pour troubles de la sexualité en listant les éléments de souffrances, proposant un projet thérapeutique, connaissant les aspects juridiques et les réseaux de prise en charge.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- (<http://www.infofemmes.com/v2/modules/upload/upload/plan-triennal-de-lutte-contre-les-violences/plan-de-lutte-contre-les-violences-v12avr2011-vp.pdf>).
- 2- http://www.euowrc.org/01.euowrc/06.euowrc_fr/france/13france_ewrc.htm#Liste
- 3- http://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2011-11/certificat_medical_initial_concernant_une_personne_victime_de_violences_-_argumentaire.pdf